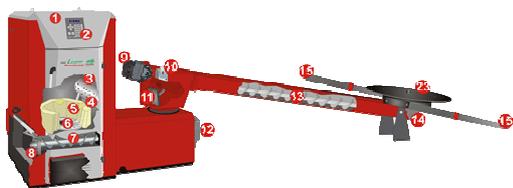


Au Château Poupille : Les sarments de vigne comme ressource de bioénergie.

Philippe Carrille

Gérant du Château Poupille – Côtes de Castillon

Le Château Poupille déjà fortement engagé dans le développement durable, s'est lancé, avec l'aide de la Chambre d'Agriculture de la Gironde, dans la valorisation des sarments en bois-énergie.



En effet, le Château a mis en place un système utilisant les sarments comme combustible pour chauffer les chais et la maison soit 2000m². Il a donc investi l'année dernière dans une chaudière et dans un réseau d'alimentation en eau chaude pour les bâtiments, permettant ainsi de remplacer le fuel et l'électricité par les sarments issus de la taille de la vigne.

Juste après la taille, les sarments sont pressés en bottes qui sont ensuite stockées sous bâche pour séchage pendant environ 9 mois, afin d'atteindre 15% d'humidité.

Les résultats :

Impacts économiques : les résultats économiques ne se font pas attendre ; l'utilisation de cette biomasse issue de l'activité viticole génère pour le Château Poupille une économie financière sur le combustible de l'ordre de 4 900€ par an. Le surcoût de cet investissement par rapport à un équipement conventionnel est d'environ 46 000€. Le retour sur investissement est donc relativement court et ceci sans compter les subventions accordées par le Conseil Général, le Conseil Régional et l'ADEME.

Impacts environnementaux : Le bilan carbone du Château Poupille dépasse les objectifs fixés par le CIVB et la Chambre d'Agriculture. Ainsi, cette mesure aide la propriété à réduire son empreinte écologique. En effet, l'utilisation des sarments de vigne en substitution du fuel et de l'électricité permet d'éviter l'émission dans l'atmosphère de 14 tonnes de CO₂ par an. A Poupille, on substitue ainsi 8,6 tep (tonne équivalent pétrole) par an d'énergie fossile contribuant donc à la lutte contre le réchauffement climatique. De plus, ce mode d'approvisionnement en combustible se faisant en « circuit court » puisque la biomasse est produite sur place, on limite là-aussi les émissions de gaz à effet de serre.



La récupération des sarments de vigne pour le chauffage **peut** également **contribuer à réduire** la problématique des maladies du bois tout en évitant un gaspillage d'énergie lors du brûlage des sarments en bout de rang.

Perspectives de cette initiative :

La Chambre d'Agriculture de la Gironde s'est intéressée à cette initiative menée par le Château Poupille. La propriété, avec l'installation de cette chaudière alimentée aux sarments de vigne, est donc devenue un site pilote permettant de recueillir toutes les données nécessaires en vue de la création d'une éventuelle filière. En effet, une étude a permis de démontrer que la Gironde dispose d'une production potentielle 350 000 tonnes de sarments. Cette ressource énergétique correspond à la production d'une centrale hydraulique de taille moyenne. La mise en place de cette installation ne présentant pas de difficultés techniques particulières, cette initiative pourrait donc être reprise par de nombreux viticulteurs et devenir créatrice de richesses locales et d'emploi. De plus, il serait également possible de fournir ce combustible aux collectivités à proximité, utilisant une chaudière à bois.

Aujourd'hui, le Château Poupille dont l'objectif est de réussir à créer cette véritable filière, communique **largement** autour de cette initiative. **Une Cuma a été créée permettant de mutualiser broyeur et presse à sarments, afin que d'autres viticulteurs puissent accéder à cette ressource en biomasse.** Enfin, par l'intermédiaire du laboratoire d'œnologie «Saint Emilion Œnologie», qu'il accueille dans ses murs et **avec lequel** il est associé, il soumet régulièrement son projet à de nombreux viticulteurs qui pourraient à leur tour envisager d'avoir recourt à ce mode de chauffage.

Jean Michel MARON, Pascal GUILBAULT
Chambre d'Agriculture de la Gironde

Ensuite, ces sarments sont broyés et déversés dans un silo de 50m³ équipé d'un système avec une vis sans fin qui permet une alimentation automatique de la chaudière pendant environ 3 mois. Avec ses 26 hectares de vigne, le Château Poupille peut produire 35 tonnes de sarments par an à 15% d'humidité. Avec l'installation de cette chaudière, le Château Poupille dispose donc aujourd'hui d'un système de chauffage complètement neutre pour l'environnement. La production de sarments sur la propriété permet d'être auto-suffisant pour le chauffage et l'eau chaude de l'ensemble de la maison et des chais.

Cette initiative rentre dans le cadre d'une démarche globale environnementale adoptée par le Château Poupille depuis plusieurs années maintenant. La politique de développement durable du Château Poupille porte également sur :

- la labellisation en Agriculture Biologique depuis la récolte 2008
- la réduction des traitements phytosanitaires par la mise en place sur son vignoble de 3 stations météo GPRS avec un logiciel permettant de voir les périodes de sporulation et de contamination mildiou et oïdium afin de cibler les traitements
- l'achat de nouveaux matériels aux normes Tier 3
- la mise aux normes en vigueur de l'ensemble de l'exploitation aussi bien dans le domaine des effluents qu'électrique
- l'acquisition d'un véhicule hybride
- enfin, la construction d'un bâtiment de stockage équipé de 500m² de panneaux solaires photovoltaïques